



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE ET L'ACTION BÉNÉVOLE DE LA ROUGE POUR LES OPÉRATIONS DES DEUX NOUVEAUX ÉCOCENTRES

Rivière-Rouge, le 20 avril 2021 – La Ville de Rivière-Rouge et l'Action Bénévole de la Rouge (ABR) sont heureuses d'annoncer la signature d'une entente de partenariat pour les opérations des deux nouveaux écocentres, qui seront en fonction dès ce printemps.

« Avec la mise en place de ses écocentres, cela permettra à la Ville de Rivière-Rouge d'améliorer ses performances environnementales dans la gestion de ses matières résiduelles, de diminuer au maximum l'enfouissement des matières, de favoriser au maximum le réemploi de celles-ci ainsi que de diminuer les frais de collectes. De plus, nous sommes heureux de conclure une entente avec l'Action Bénévole de la Rouge, car nous connaissons leurs efforts et le travail accompli pour le réemploi de plusieurs items qui y sont acheminés dans le but de leur redonner une deuxième vie. Ce processus aide grandement à la pérennité financière de l'organisme », de mentionner M. Denis Charette, maire.

L'Action Bénévole de la Rouge est un organisme à but non lucratif qui œuvre dans la Vallée de la Rouge depuis 1983. Son objectif principal est d'offrir un mieux-être à la population de la Vallée de la Rouge.

« La mise en place d'une telle entente permettra d'améliorer la performance environnementale, économique et sociale de l'organisme. Lorsque nous avons entendu parler que la Ville de Rivière-Rouge désirait mettre sur pied deux écocentres, nous avons levé la main aussitôt. Étant donné que nous avons déjà l'expertise en matière de tri des matières résiduelles, cela allait de soi que nous étions les acteurs pour opérer les écocentres. Nous allons pouvoir, sur place, faire le tri avant de l'apporter à nos locaux. Nous pensons qu'en s'appropriant les matières récupérées, il sera plus facile pour nous de les valoriser et d'augmenter notre performance en termes de gestion des dons », de souligner Mme Marlène Tanguay, directrice générale de l'Action Bénévole de la Rouge.

Après plus de 35 ans d'opération, l'ABR demeure une ressource importante, voire même essentielle, dans la région. En plus de promouvoir le bénévolat, elle favorise le maintien à domicile des personnes âgées, offre des programmes de sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté.
www.actionbenevoledelarouge.com

Les écocentres seront situés au garage municipal secteur L'Annonciation, au 1500, chemin du Rapide et au garage municipal secteur Sainte-Véronique, situé au 871, rue Brisebois, selon l'horaire suivant :

Secteur L'Annonciation

Du 4 juin au 30 octobre

Les vendredis et samedis - De 9 h à 15 h

Du 6 novembre 2021 au 30 avril 2022

Les samedis - De 9 h à 15 h

Secteur Sainte-Véronique

À compter du 6 juin

Tous les premiers dimanches du mois - De 9 h à 15 h

Pour plus d'informations au sujet des écocentres, communiquez avec l'Action Bénévole de la Rouge en composant le 819 275-1241 poste 5.

Il est important de noter que ce projet est également l'une des recommandations de la firme **Chamard stratégies environnementales**, experts en pratiques d'affaires écoresponsables, qui a été mandatée par l'Action Bénévole de la Rouge. De cette étude, d'autres orientations en sont ressorties et viendront s'ajouter d'ici l'été.

– 30 –

Sources : *Patrick Cyr, directeur
Service des loisirs, de la culture,
du développement économique
et récréotouristique
819 275-2929 poste 230
patrick.cyr@riviere-rouge.ca*

*Marlène Tanguay, directrice générale
Action Bénévole de la Rouge
819-275-1241 poste 7
directionabr@gmail.com*